

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30 Juin 2015 à 20h00

Président : M. DUSSART

Etaient présents : MM. JEUNIAUX, CANDELIER, PROCHWICZ, RICHARD, CARON, CARRE, GAUDIERE, CAPRON, GUY, POURNY, Mmes COURTEAUX, HENNON, LEFEBVRE.

Etait absente excusée : Mme ISEBE, excusée, ayant donné une procuration de vote à M CANDELIER

Secrétaire de séance : Mme COURTEAUX

Date de Convocation : 22 Juin 2015

Date de la séance : 30 Juin 2015

Affichée le : 07 Juillet 2015

- Intervention de Mme Margaux DELETRE et M Olivier JARDE, conseillers départementaux et présentation de leurs nouvelles fonctions.
- Monsieur le Maire propose une minute de silence en mémoire des décès de M Antoine COPIN et de M Paul PISSON.

Début de la séance : 20h45

Ordre du Jour :

I) L'ajout de deux délibérations

M. le Maire demande l'ajout de deux délibérations concernant :

- La programmation de remplacement des luminaires et nouveau dispositif d'aide par la FDE80.
- Plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics (PAVE) et groupements de commandes.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents, l'ajout de deux délibérations.

I) Approbation du compte rendu du 26 Mai 2015

Sans remarque, le compte rendu est approuvé à l'unanimité des membres présents.

II) Délibérations :

✓DIA : Parcelle ZH n° 91

Monsieur le Maire donne lecture de la DIA envoyée par Maître OBJOIS, notaire à Amiens (80) concernant la parcelle Section ZH n° 91 située au n° 5 allée des chardonnerêts Vers sur Selle.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, décident à l'unanimité des membres présents de ne pas faire valoir le droit de préemption sur la parcelle nommée ci-dessus.

✓FDE80 : Programmation de remplacement des luminaires et nouveau dispositif d'aide

Monsieur le Maire donne lecture aux membres du conseil municipal du courrier de la FDE80 concernant le remplacement systématique des luminaires et du nouveau dispositif d'aide.

Depuis le 13 avril 2015, la directive EUP et son règlement 245/2009 interdisent la commercialisation des lampes à vapeur de mercure, ce qui rend inéluctable le remplacement des luminaires équipés de ces lampes particulièrement énergivores.

La FDE constate que notre commune compte encore 57 luminaires équipées de lampes à vapeur mercure.

La fédération propose d'aider ces travaux à hauteur de 40%.

Conscient que le financement pour la commune de ce qui reste à sa charge peut-être difficilement supportable sur le budget annuel, le comité de la FDE lors de son assemblée générale du 24 avril 2015, a décidé de proposer aux communes en 2015 un dispositif optionnel avec échelonnement sur 5 ans de la contribution à verser à la fédération.

Dans ce dispositif optionnel, l'aide apportée par la FDE80 s'élève à 37.5% de la dépense plafonnée à 500.00€HT par luminaire.

La commune verse la première échéance à l'achèvement des travaux puis les suivantes pendant 4 ans à partir de la première année civile qui suit l'achèvement.

L'objectif est de permettre à la commune de réaliser au plus vite les travaux et qui généreront des économies de fonctionnement.

Remplacement d'un équipement

- Coût des travaux TTC 600.00€
- Aide de la FDE80 (37.50% + TVA) 287.50€
- Montant résiduel à la charge de la commune 312.50€
- Montant annuel à verser par la commune à le FDE80 pendant 5 ans 62.50€
- Economie de maintenance annuelle (années 1 et 2) 23.92€
- Economie d'énergie annuelle (éclairage toute la nuit) 30.66€ (lampes 70W pour 125W actuellement).

M CANDELIER demande une harmonisation des heures des lampes ainsi que des horloges dans le village.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, approuvent à l'unanimité des membres présents le remplacement des luminaires et le nouveau dispositif d'aide de la FDE80 et autorisent le maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

✓ PAVE : Plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics et groupements de Commandes

Monsieur le Maire donne lecture du courrier envoyé par Amiens Métropole proposant l'établissement d'un plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics (PAVE) prévu par l'article 45 de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

Amiens Métropole publiera prochainement un Appel d'Offres Ouvert afin de retenir un prestataire pour la réalisation du PAVE sur les espaces publics métropolitains et ceux de la ville d'Amiens.

Ayant l'intention de mutualiser les marchés (groupement de commandes) la Communauté d'Agglomération propose de bénéficier de cette prestation pour pouvoir réaliser dans de bonnes conditions le PAVE de la commune et de recevoir l'avis d'experts.

Ce marché sera intégré à une convention cadre qui permettra aux communes de bénéficier des marchés exploités actuellement en groupements de commandes.

M GUY demande que la borne incendie rue de Conty soit enterrée pour favoriser le déplacement des piétons sur le trottoir ainsi que le passage des fauteuils roulants ou des poussettes.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, approuvent à l'unanimité des membres présents l'établissement du PAVE et la proposition de se joindre au futur Groupement de Commandes de la Communauté d'Agglomération. .

Un devis concernant les travaux de la bouche incendie sera demandé et une décision modificative sera présentée lors de la prochaine réunion de conseil.

IV) Informations Vers sur Selle

➤ Présentation de M. DUSSART

- Salle communale
Les travaux des toilettes pour handicapés seront terminés mercredi 01 juillet.
- Structure de la Plaine de Jeux
La structure de jeux est livrée. Le montage sera effectué par les membres du CPIE.
- Rue Dufour
Amiens Métropole présentera le projet d'aménagement fin septembre.
Les travaux débiteront début 2016 et une réunion publique sera organisée en octobre pour présenter le projet.
- Gendarmerie
Attente d'une invitation par la préfecture pour assister à la signature de la mise en place de la participation citoyenne.
- Ecole
Dans le cadre des TAP, projet de revenir à 2 fois 1h30. L'inspection Académique approuve ce projet mais il faut obtenir l'accord du Président de la Communauté de Communes du Canton de Conty.
Rendez-vous mercredi 01 juillet à la Communauté de Communes.

- Société de Chasse

Un projet de bail et les statuts de la société de chasse ont été déposés en mairie.

Monsieur le maire propose la formation d'un groupe de travail pour étudier ce projet et le présenter lors d'une prochaine réunion de conseil municipal.

Le groupe de travail est composé de Mme COURTEAUX, Mrs CAPRON, RICHARD, POURNY et DUSSART.

Tour de table

✓ **M. CANDELIER**

- Cross à Conty

Le 1^{er} juin a eu lieu le cross à Conty avec les enfants de Vers sur Selle qui ont obtenu un bon classement pour 3 filles en CE2, 1 garçon en CM1 et 1 fille en CM2.

- Jurés d'Assises

Le tirage au sort a eu lieu le 18 juin à Amiens, pour le canton Amiens-7 et 2 personnes du village ont été tirées au sort. Un courrier leur sera envoyé pour information.

- Amiens Métropole

Un conseil exceptionnel a eu lieu le 11 juin concernant la future Capitale Régionale, un vote unanime pour qu'Amiens devienne la capitale administrative.

- Séminaire des maires

Concernant les projets de mutualisation, compte rendu de l'enquête.

Baisse des dotations de l'état mais volonté d'Amiens métropole de limiter les impôts et de diminuer les charges de fonctionnement.

A l'étude, augmentation du foncier bâti qui passerait de 2.57% à 4.05% et il est également envisagé une imposition foncière sur le foncier non bâti constructible.

Egalement frappés par les baisses de dotations de l'Etat quelles vont être les positions du Département et de la Région en matière d'imposition pour y faire face ?

- Commission Sports du 22 Juin

A relaté les problèmes de tonte au stade de football avant le match du 09 mai, l'entreprise n'ayant pas assurée sa mission, c'est la Ste SD Paysage qui est intervenue en urgence. La prestation a été facturée à Amiens Métropole qui prendra en charge le paiement.

Les marchés seront renégociés par Amiens Métropole en fin d'année.

Les subventions aux clubs sportifs ont été reconduites pour l'année 2015. A partir de 2016, il y aura de nouveaux critères d'attribution de subventions.

Amiens Métropole propose pour 2016, un logiciel interactif pour la gestion de l'occupation des terrains.

Mr RIVET a envoyé le bilan de l'entente sportive des jeunes pour la saison 2014/2015, il en ressort un bon climat, une bonne ambiance.

- Commission Finances du 24 juin

Concernant l'eau, on rencontre toujours le problème de facturation de l'assainissement inexistant sur certaines factures. La subvention des clubs sportifs pourraient être envoyée en début d'année sportive et non pas en année civile.

- Benne à déchets verts

On rencontre des difficultés avec le positionnement de la benne à déchets verts malgré un rappel aux services d'Amiens Métropole.

- Nettoyons la nature

Les enfants de l'école participeront à l'opération « Nettoyons la Nature » le 24 septembre et les membres des Souliers de Vers participeront à la journée le dimanche 27 septembre avec les volontaires du village.

- Amétis

Nouveaux horaires des bus pour la période du 04 juillet au 30 Août qui varient de quelques minutes au départ et à l'arrivée de Vers sur Selle.

✓ **M. JEUNIAUX**

- Ecole

Les effectifs sont stables mais il y a une augmentation des petits en maternelle.

Mme LENNE, directrice de l'école, demande quelques aménagements dans sa classe.

- Allée des marronniers

Félicitations des habitants pour ce nouvel environnement et l'allée est beaucoup plus empruntée car les personnes se sentent en sécurité.

✓ **M. PROCHWICZ**

- Communication

L'envoi par SMS de la manifestation du Feu de la Saint Jean, semble efficace car il y avait beaucoup de monde. Ce moyen de communication sera utilisé pour les autres manifestations du village.

- Plan alerte canicule

Que fait-on pour les personnes âgées lors d'un plan canicule ?

Jean-Luc répond que les personnes âgées sont prévenues et visitées ainsi que les personnes handicapées et les personnes seules.

Pour l'instant, le plan canicule n'est pas activé par la préfecture.

- Visite du village

A l'initiative d'Amiens Métropole, une visite guidée du village sera effectuée gratuitement par un conférencier le dimanche 16 Août. Rendez-vous à 15h devant l'église.

- Concert à l'église

Il aura lieu le samedi 05 septembre avec le cœur de Chambre La Spéranza.

En terme de sécurité que fait-on pour le plafond qui risque de tomber par endroit ?

- Eclairage public

Problème d'éclairage Allée des chardonnerets.

✓ **M CARON**

- Restauration

Une personne dans un camion « Food truck » proposant des spécialités portugaises souhaite venir à Vers sur Selle le mercredi soir.

Un courrier l'autorisant à s'installer le mercredi soir sera envoyé sous réserve de produire les justificatifs de son commerce.

- Nettoyage

Demande le nettoyage des herbes le long du mur près de sa maison.

✓ **Mme COURTEAUX**

- Conseil d'école

Le conseil d'école a eu lieu le 11 juin. En septembre, en maternelle il y aura :

- 20 enfants en petite section
- 24 enfants en moyenne et grande section
- 22 enfants en CP et CE1
- 22 enfants en CE2, CM1 et CM2

Mme LENNE, directrice du groupe scolaire a fourni une liste de travaux à effectuer pendant les vacances ;

Les enfants ont apprécié la classe de neige cette année, le projet sera reconduit dans deux ans.

La remise des dictionnaires aura lieu en septembre 2015.

- Commission des fêtes

Environ 120 personnes ont assisté au feu de la Saint Jean et environ 100 repas ont été servis.

Besoin de signaleurs pour la retraite aux flambeaux du 14 juillet. Une tombola gratuite avec un tirage au sort vers 16h permettra de gagner de nombreux lots dont une tablette numérique.

Une réunion pour la préparation de la fête locale aura lieu le 07 septembre à 18h.

✓ **M CARRE**

- Réunion

La réunion aménagement ayant été annulée, demande une nouvelle réunion de toutes les commissions en septembre.

✓ **M GAUDIERE**

- Incivilité

Constate que des personnes ne ramassent pas les déchets canins dans la rue Emmanuel Bourgeois et dans la rue Dufour. Il faudrait envisager donner des sacs aux usagers et refaire une information dans le Vers l'Info.

Réunion de Conseil

La prochaine réunion de Conseil aura lieu le mardi 08 Septembre 2015

Sans autre question des membres du Conseil municipal, Monsieur le Président lève la séance à 23h20